

Bayonne

« La prison accueille 110 détenus pour 75 places »

MAISON D'ARRÊT

Le député Vincent Bru a fait, hier, son état des lieux des conditions de détention à Bayonne

PIERRE PENIN
p.penin@sudouest.fr

Voilà une semaine, Emmanuel Macron convenait devant la Cour européenne des droits de l'Homme que « la France ne peut être fière des conditions dans lesquelles certains sont détenus sur son territoire ». Surpopulation, vétusté... la supra juridiction condamne régulièrement la France. Hier, des députés de la commission des lois visitaient des établissements partout en France. À Bayonne, Vincent Bru (LREM) entraînait à la maison d'arrêt.

L'inspection n'était pas tout à fait inopinée. « J'ai prévenu le directeur, vendredi après-midi. Ça m'a semblé normal. » Le chef d'établissement a accueilli le parlementaire à 10 h 30. Une heure d'entretien avant la visite. « Il m'a largement facilité l'accès aux lieux. » Comme il se doit de le faire : tout parlementaire a le droit de visiter les « lieux de privation de liberté ».

Surpopulation

Vincent Bru a pu mesurer la surpopulation commune à toutes les prisons. « Bayonne accueille 110 détenus en ce moment, pour 75 places. » Soit plus que les 139% d'un taux d'occupation moyen national déjà déplorable. « Les locaux sont exigus, ça pose question. » Le député identifie « des possibilités d'extension ». Le postulat peut surprendre qui a déjà arpenté la lisière du quartier Saint-Espirit où s'élève l'édifice. « Ce serait une extension en élevant les bâtiments administratifs autour du grand couloir central. »

Vincent Bru raisonne ici dans l'idéal. Ce n'est pas encore un projet, pas même une esquisse. Mais pa-



La prison de Bayonne, un bâtiment bâti il y a plus d'un siècle. PHOTO ARCHIVES JEAN-DANIEL CHOPIN

reille perspective permettrait de répondre à un autre manque : « Faute d'atelier, les détenus n'ont pas accès à des activités de service. » Ce « travail pénitentiaire » contre (modeste) pénalité qui permet surtout de sortir de la cellule. « Une extension offrirait des possibilités d'ateliers. Et cela améliorerait les conditions de travail des personnels. »

Le « visiteur » a eu accès à trois cellules. « Deux individuelles et une à deux détenus. Leurs occupants s'y trouvaient. » Ils n'y disposent pas d'eau chaude. « C'est un problème. » L'eau chaude, ils la trouvent dans les douches. « Il y en a quatre par niveau. Ils y ont accès trois fois par semaine. Mais en réalité c'est souvent plus. Car la maison d'arrêt dispose d'une salle de gym avec des douches. Il y a aussi un terrain synthétique pour le sport. » L'observateur note dans « les points positifs » des équipements telles la bibliothèque « en relation avec celle de Bayonne », trois « aires de promenade », une cuisine pédago-

gique, deux salles de classes investies par « 1,5 poste d'enseignant », des installations médicales « plutôt convenables ».

Pile de rapports

Les personnels rencontrés semblent « très investis » au député. Un gardien a parlé de la dureté du métier, du manque de reconnaissance. Ressen-ti à mots feutrés et pesés. « Je n'ai pas pu ressentir de mal-être, mais c'est difficile de recueillir le fond de la pensée des employés lorsqu'on déambule avec le directeur », convie-t-il l'élu. Celui-ci situe dans « des normes satisfaisantes » les 55 personnels dont 40 surveillants.

Il questionne, en revanche, la « destination » de la maison d'arrêt de Bayonne. Elle enferme deux tiers de prévenus, soit des personnes en attente de jugement. Les condamnés à de courtes peines forment le dernier tiers. « Est-ce qu'il faut continuer à accueillir les deux catégories ? » Pour Vincent Bru, la réponse semble

« non ». « On pourrait imaginer que Bayonne accueille plus de détenus pour de courtes peines. Des locaux essentiellement. » Le député dépeint une prison « de proximité », dont la situation citadine est un atout pour le rebond des personnes. Notamment celles en semi-liberté, qui peuvent travailler ou se former en journée.

L'état des lieux va nourrir les travaux de la commission des lois. Mais certainement pas surprendre ses membres : les rapports aux conclusions accablantes s'empilent depuis des années sur le bureau des Gardes des Sceaux successifs. Sans progrès notable. Vincent Bru doit en convenir, qui regrette une question pénitentiaire « peu porteuse au plan politique et traitée de manière secondaire ». Le gouvernement a placé l'amélioration de la condition carcérale française parmi les priorités de sa politique judiciaire. Les prochains budgets diront s'il dépasse le stade des annonces.



LE PIÉTON

A beau sonder, il ne parvient pas à trouver le fond de la bêtise des contemporains. L'une des dernières manifestations de celle-ci l'a pourtant conduit à de grandes profondeurs : des énergumènes que le Bipède devine avinés ont joué spirituel d'arracher une partie de l'œuvre de Xavier Ride, sur la façade artistique qui longe la passerelle de la Nive dans la Petit Bayonne. Saccagé, le gracieux profil féminin faisant des bulles de savons, découpé dans du gazon synthétique ! Quand les cons voleront, il y aura du monde pour commander l'escadrille.

AGENDA

AUJOURD'HUI

Mois sans tabac. Consultation individuelle sur la e-cigarette de 14 h 30 à 17 h. Inscription obligatoire au 06 64 56 37 73 ou sur prevention@cpam-bayonne.cnamts.fr, à l'Espace santé de la CPAM, 9, rue des Gouverneurs (au pied de la cathédrale). Prochaines consultations les mardis 14, 21 et 28 novembre, de 14 h 30 à 17 h.

DEMAIN

Mois sans tabac. Consultation individuelle sur l'hypnose médicale, de 9 h à 12 h (prochaines consultations les mercredis 15 et 22 novembre, de 9 h à 12 h) ; atelier collectif « aide au sevrage tabagique », animé par une infirmière, de 14 h 30 à 16 h 30, ou le lundi 20 novembre de 10 h à 12 h, inscription obligatoire au 06 64 56 37 73 ou sur prevention@cpam-bayonne.cnamts.fr, à l'Espace santé de la CPAM, 9, rue des Gouverneurs (au pied de la cathédrale).

UTILE

AGENCE « SUD OUEST »
Résidence Aitzina (3^e étage),
69, avenue de Bayonne,
64 600 Anglet

Rédaction. Tél. 05 59 44 72 00
Télécopie : 05 59 44 72 02.
Mail : bayonne@sudouest.fr
Ouvert du lundi au vendredi,
de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Publicité. Tél. 05 59 44 72 00
Télécopie : 05 59 44 72 28.
Ouvert du lundi au vendredi,
de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Abonnements.
Tél. 05 57 29 09 33.

Distribution du journal à domicile (portage). Pour recevoir « Sud Ouest » à votre domicile tôt le matin, sans supplément de prix, vous pouvez appeler au numéro suivant : 05 57 29 09 33.

À L'ÉCHO DES REMPARTS

Au théâtre, ce soir et demain

Après une première pièce remarquée, Delphine Hecquet signe avec « Les Évaporés » un deuxième spectacle qui s'annonce passionnant ! Présentée au Théâtre de Bayonne aujourd'hui et demain, à 20 h 30, la pièce s'intéresse à un étrange phénomène : les évaporations massives de personnes au Japon. Entourée d'une belle équipe de comédiens japonais et d'un bon comédien français qui incarne un journaliste menant l'en-

quête, Delphine Hecquet explore cet étonnant phénomène de société et pose la question essentielle de l'identité. Une nouvelle création à découvrir. En écho au spectacle, le cinéma L'Atalante propose, en partenariat avec la Scène nationale, la projection du film « Lumières d'été », de Jean-Gabriel Périot, précédé du court-métrage « 200 000 fantômes », ce jeudi, à 18 h 30. La projection sera suivie d'une discussion avec Delphine Hecquet. Le tout agrémenté d'une dégustation de soupe japonaise. Renseignements sur www.scenesnationale.fr

RESTAURANT BAYONNE **Chez MARCO**

Menus 28 € - 38 €

OUVERT le 11 Novembre

SPÉCIAL PALOMBES FLAMBÉES AU CAPUCIN

45, allées Marins - BAYONNE
05 59 59 24 82 - 06 16 42 94 99

Ouvert 7j / 7 midi et soir
sur réservation - Parking GRATUIT